

I. Rappel : qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

II. Restitution du bilan CIC 2014

III. Présentation du PAM CIC 2014-2016

IV. La trajectoire académique pour 2015

Qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

Une obligation légale...

Contrôle Interne Comptable

Le contrôle interne comptable a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable.

(art. 170 GBCP, 7 novembre 2012)

Qualité Comptable

Art 47.2 de la Constitution : Les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière

Art. 27 de la LOLF : les comptes de l'État doivent être réguliers, sincères, et donner une image fidèle de son patrimoine et de sa situation financière.

Une obligation inscrite au plus haut niveau
législatif / réglementaire

Des méthodologies éprouvées, en particulier
dans le secteur privé

Qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

...qui doit être un vecteur de communication

Contrôle Interne Comptable

- L'amélioration des conditions de travail par la documentation des procédures et des responsabilités

- Une approche par les risques qui permet de prioriser les actions

- La prise en compte de toutes les activités ayant un dénouement comptable (vs. « effets silos »)

- La fluidification raisonnée des circuits financiers

▪ La maîtrise des risques comptables et financiers : l'« affaire de tous »

- Un « langage » complet améliorant le dialogue entre acteurs financiers

- Une méthodologie éprouvée pour interroger les organisations

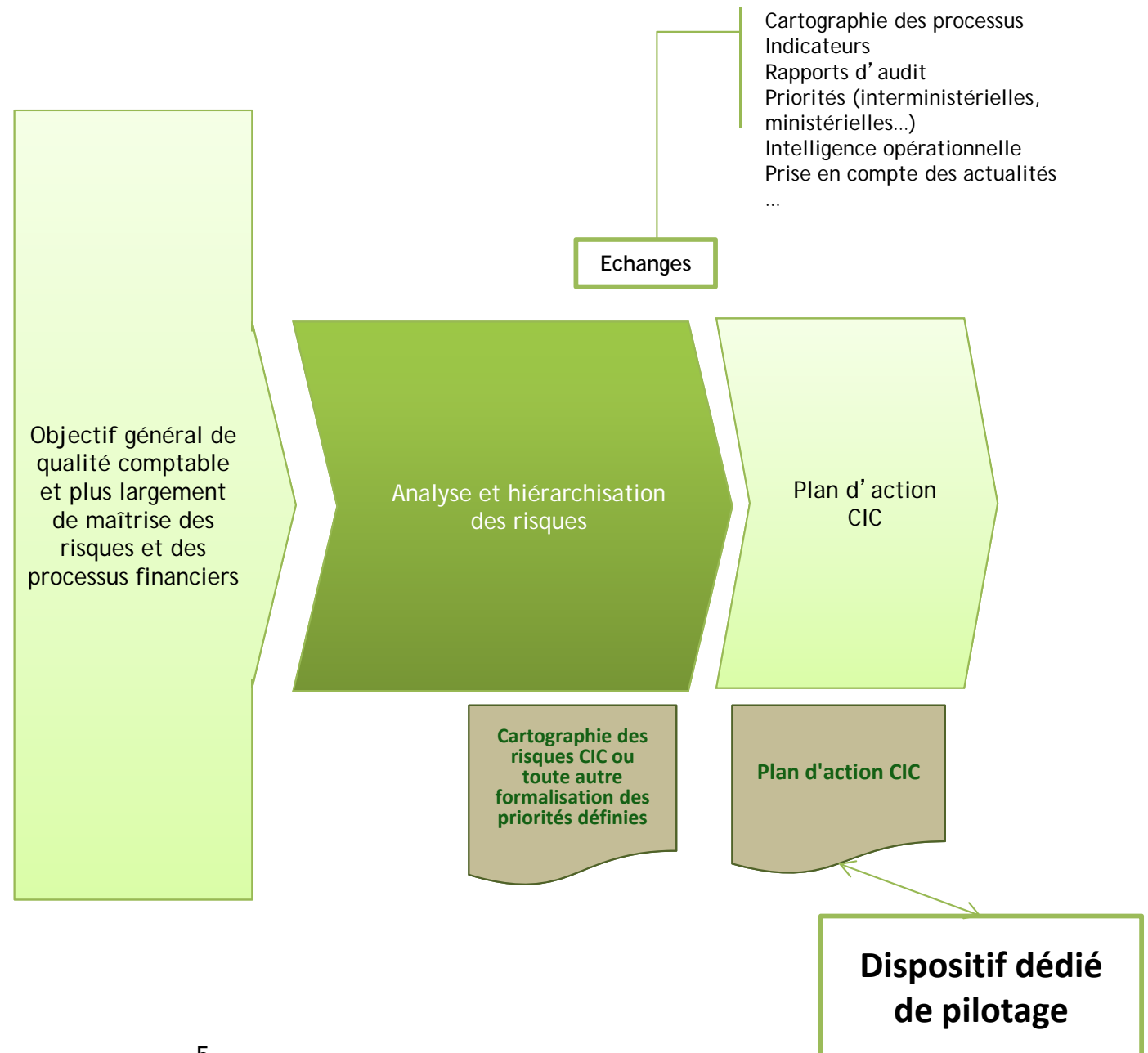
- Une mise en exergue de la comptabilité comme outil de pilotage de l'activité

Qualité Comptable

Qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

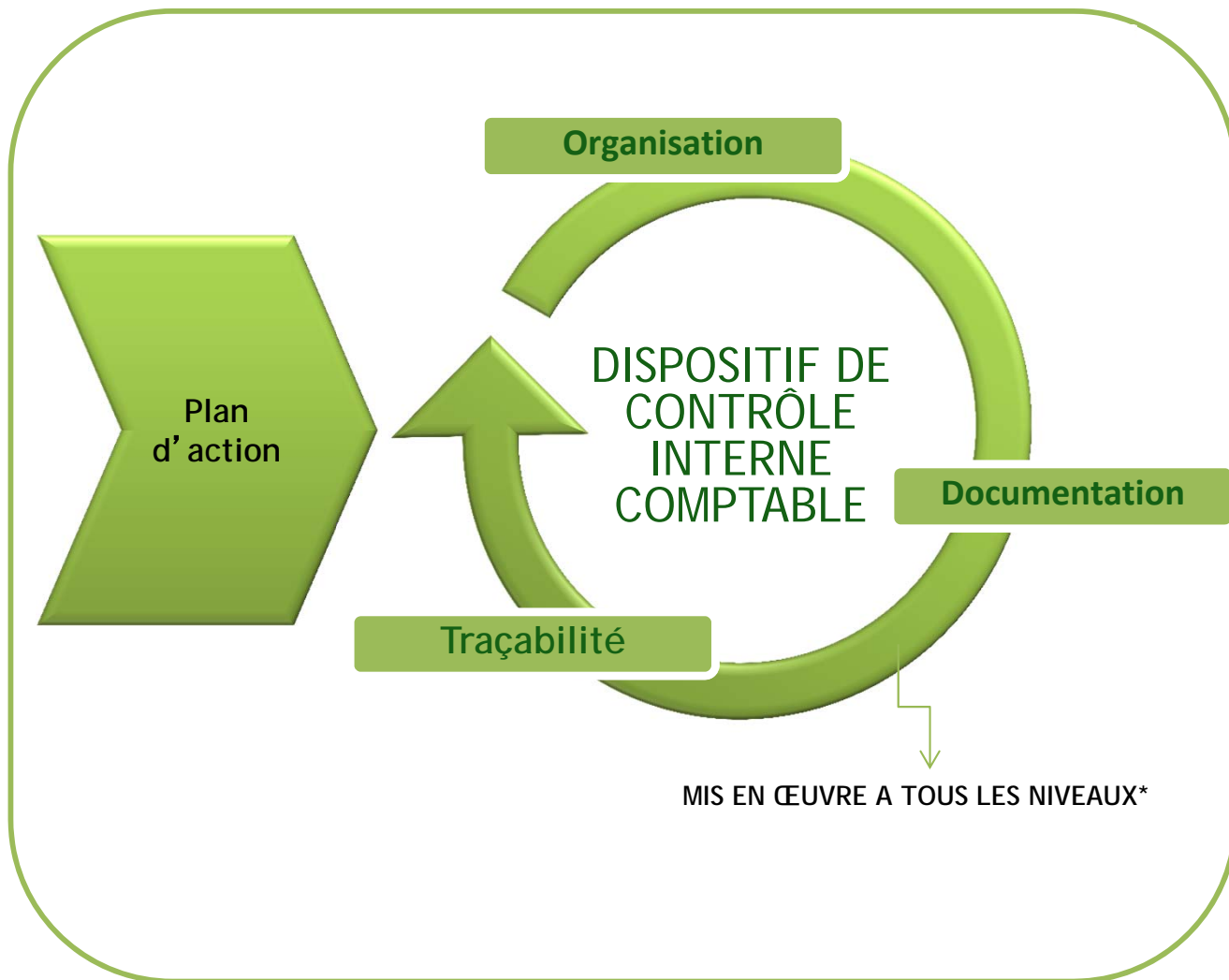
Un outil d'aide à la décision...

- Un échange sur les « risques »...
- ... aboutissant à une « cartographie des risques » et un plan d'action CIC associé...
- ... et intégré dans un système piloté (mode projet).



Qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

...fondé sur trois principes essentiels



Au MENESR, l'outil phare pour mettre en œuvre ces trois principes est le référentiel de contrôle interne comptable (RCIC).

Il se décline en actions de maîtrise des risques (AMR) clés et non clés.

***Tous les dispositifs qui contribuent à la sécurisation et à l'optimisation des processus comptables font partie du contrôle interne comptable (dès lors qu'ils sont formalisés, permanents et pilotés)**

I. Rappel : qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?

II. Restitution du bilan CIC 2014

III. Présentation du PAM CIC 2014-2016

IV. La trajectoire académique pour 2015

En administration centrale :

- Les rôles et responsabilités des acteurs en charge du pilotage ministériel du CIC ont été documentés ;
- Les instances de pilotage ont régulièrement suivi le niveau de déploiement du CIC et défini les orientations de la trajectoire ministérielle.

En services déconcentrés :

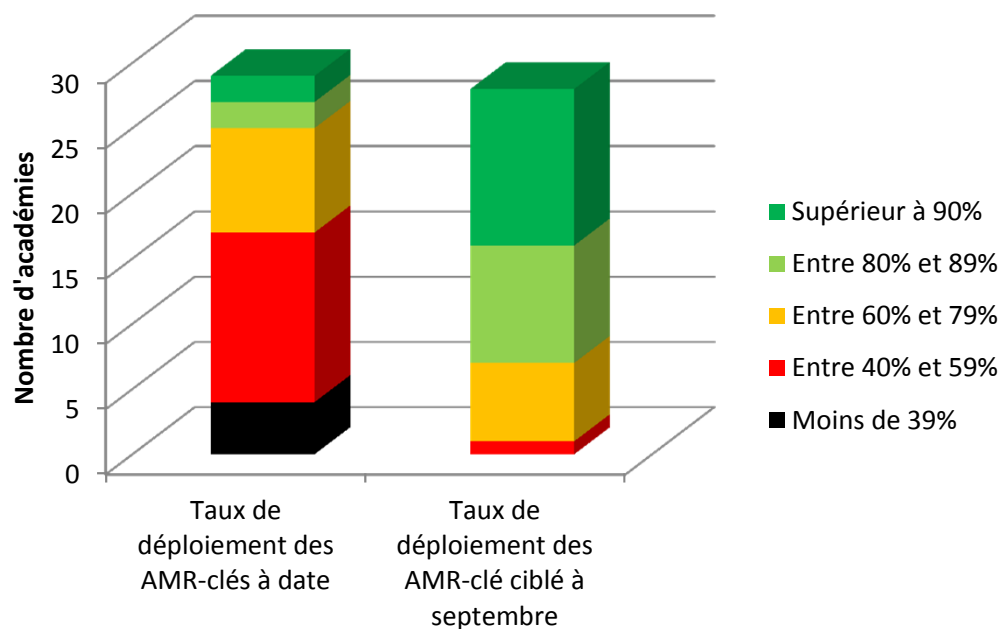
- Les attendus en termes de pilotage du CIC en services déconcentrés ont été précisés ;
- Les dispositifs de pilotage du CIC en services déconcentrés se sont solidifiés, mais l'absence de plan d'action dans certaines académies constitue un point de vigilance important.

Priorisation des risques PAM 2012-2014	Référentiels de contrôle interne comptable	Déploiement Mai 2014	Déploiement Septembre 2014
	Type d'AMR	Clés	Clés
P1	Commande publique		
P1	Bourses de l'enseignement scolaire	76%	91%
P1	Bourses de l'enseignement supérieur	43%	73%
P1	Fonctions support Chorus	65%	83%
P1	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)	45%	74%
P1	Frais de transports, déplacements, missions, réceptions	72%	93%
P1	Prestations d'action sociale	58%	77%
P1	Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	46%	68%
P2	Subventions aux établissements privés (forfait d'externat)	63%	84%

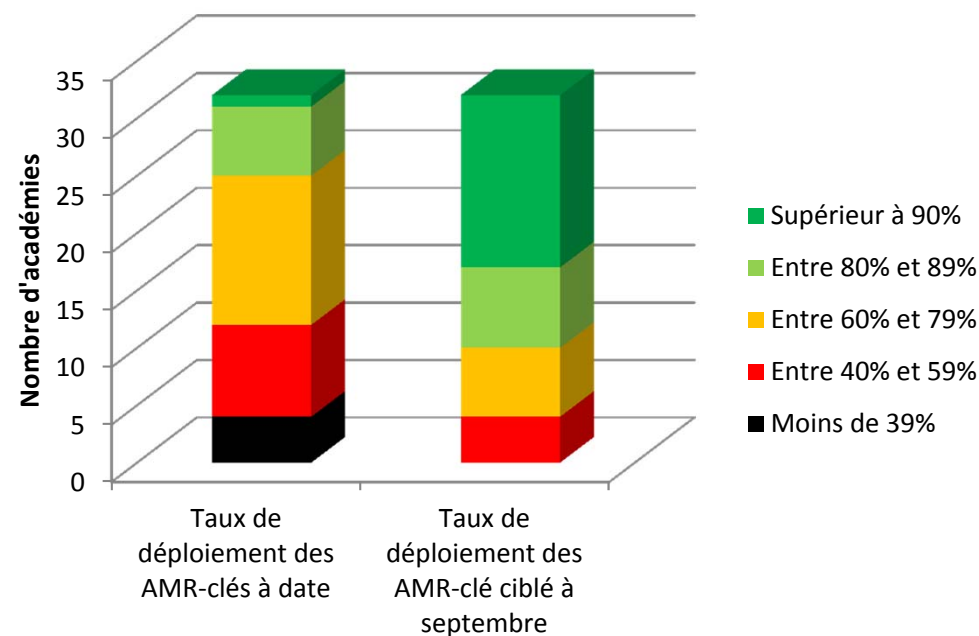
Priorisation des risques PAM 2012-2014	Référentiels de contrôle interne comptable	Déploiement Mai 2014	Déploiement Septembre 2014
	Type d'AMR	Clés	Clés
P1	Gestion de la nouvelle bonification indiciaire (NBI)	41%	78%
P1	Gestion des congés de maladie ordinaire	51 %	80 %
P1	Gestion du temps partiel	61%	78%
P1	Prise en charge financière d'un agent	65 %	88 %
P1	Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	65 %	87 %
P1	Moyenne à périmètre constant entre 2013 et 2014	56 %	83 %
P1	Indemnités gérées dans les SIRH dans les services académiques	63 %	90 %

- De bons résultats à date de l'enquête ;
- D'excellentes prévisions de déploiement pour la rentrée 2014 ;
- Une effectivité qui devra être mesurée lors des prochaines campagnes thématiques, de l'enquête CIC 2015 et de la visite de la Cour des comptes chez certaines académies.

TITRE II



HORS TITRE II

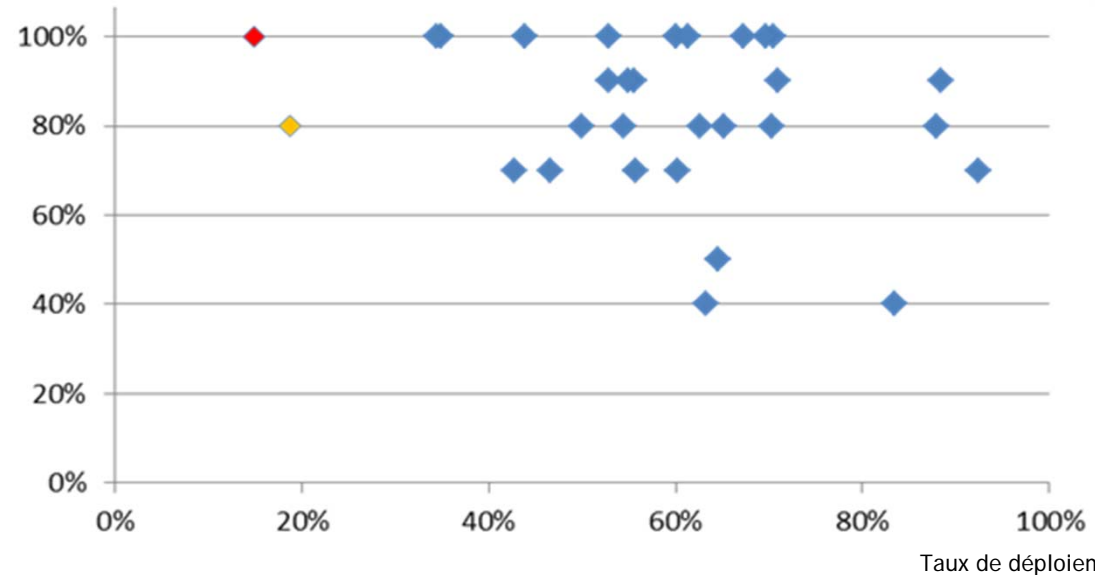


A la rentrée 2014, deux types de parcours se dessinent :

- les académies qui ont quasiment atteint le « socle » en 2014 et seront incitées à développer leur trajectoire individuelle en 2015 ;
- les académies qui doivent encore atteindre le « socle » en 2015.

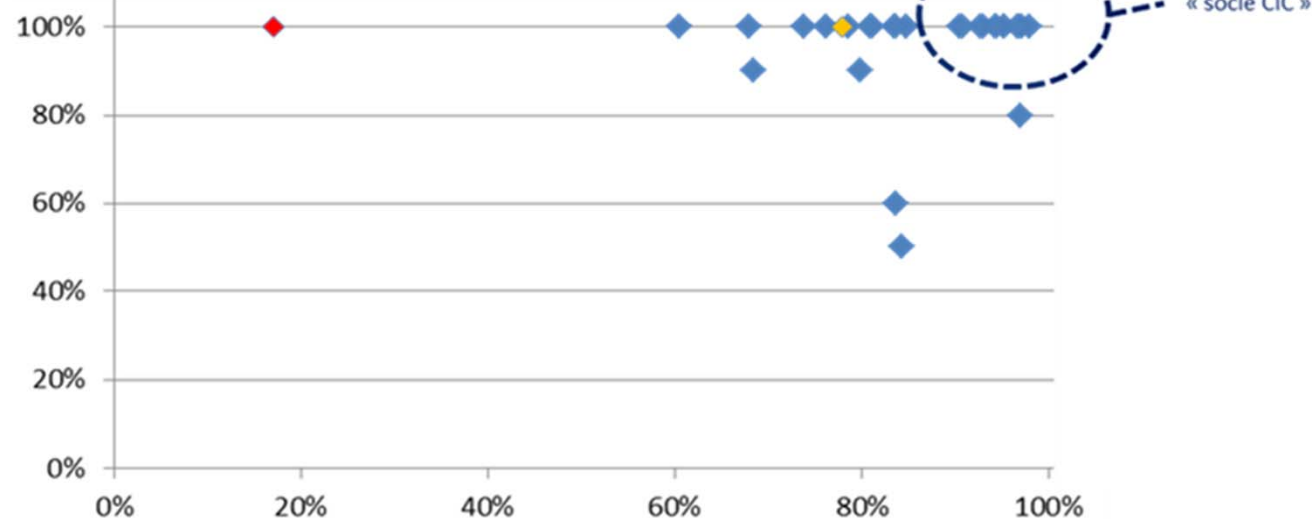
Indice de pilotage du CIC

MAI 2014



Indice de pilotage du CIC

SEPTEMBRE 2014





- I. Rappel : qu'est-ce que le contrôle interne comptable ?
- II. Restitution du bilan CIC 2014
- III. Présentation du PAM CIC 2014-2016
- IV. La trajectoire académique pour 2015

Le Plan d'action ministériel 2014-2016 est construit selon **trois lignes directrices** :

- Consolider les acquis ;
- Etendre la démarche ;
- Communiquer et accompagner le changement.

Il se compose de **cinq volets** :

- volet « contrôle interne comptable - Etat » et son annexe, le « Bilan CIC 2013-2014 » ;
- volet « contrôle interne budgétaire - Etat » ;
- volet « systèmes d'information financiers ministériels » ;
- volet « maîtrise des risques comptables et financiers - EPLE » ;
- volet « contrôle interne comptable et budgétaire des opérateurs ».

OBJECTIFS		MOYENS
Collectif	Obtenir l'assurance globale de la sécurité des procédures financières via l'atteinte d'un « socle commun CIC »	Actualisation et enrichissement pragmatique et progressif de la « bibliothèque de référentiels de CIC* » à destination des académies, notamment au fil des audits réalisés et des évolutions de SI.
		Développement de l'« environnement de contrôle* »
		Renforcement des démarches d'évaluation du CIC avec la mise en place d'un modèle d'échelle de maturité de gestion des risques* (EMR) adapté à l'environnement académique.
		Focus particulier sur l'effectivité du pilotage du CIC en académies à l'occasion de l'enquête CIC 2015.
		Déploiement de l'outil de pilotage G2P*
Académique	Amplifier le cercle vertueux de la démarche de CIC en encourageant les trajectoires individuelles	Création d'une offre de formations et d'un « kit de communication » pour accompagner le changement et faire partager la démarche à l'ensemble des acteurs impliqués.
		Mise en place de séminaires inter-académiques pour favoriser la « communication horizontale » au sein du réseau des référents CIC.

LA TRAJECTOIRE ACADEMIQUE POUR 2015

**L'actualisation progressive de la bibliothèque des RCIC*

REFERENTIEL DE CIC	ECHEANCE
REFONTE	
Bourses de l'enseignement scolaire	fin de l'année 2014
Subventions aux opérateurs (administration centrale)	2 nd trimestre 2015
Transfert aux organisations internationales	3 ^{ème} trimestre 2015
DIFFUSION PROGRESSIVE	
Baux	fin de l'année 2014
Accidents du travail, maladies professionnelles, rentes	
Congé longue maladie / longue durée / grave maladie	
Frais de changement de résidence	3 ^{ème} trimestre 2015
Subvention aux EPLE	à déterminer
RETRAIT	
Opérations de clôture d'exercice	effectué en 2014

NEC 2013: « La capacité d'appréciation du degré de maturité du dispositif de contrôle par l'administration centrale présente encore des insuffisances. »

L'EMR doit :

- sensibiliser tous les niveaux hiérarchiques aux objectifs du CIC ;
- constituer un vecteur de diffusion de la culture du CIC ;
- créer des échanges entre les référents CIC et les différents acteurs académiques ;
- nourrir un plan d'action ;
- aider à prioriser certaines actions au sein des RCIC.

Axes de travail de l'atelier du 13 mai 2014 :

- terminologie
- modalités de notation
- déclinaison de l'EMR par structure
- déploiement par service pour le T2 / par service et par processus pour le HT2

Le nouveau modèle d'EMR est désormais [téléchargeable sur PLEIADE](#).

DOCTRINE D'USAGE DE L'EMR EN 2015, A MINIMA :

- sur le périmètre HT2, à déployer sur le référentiel « Bourses de l'enseignement supérieur » ;
- sur le périmètre T2, à intégrer dans la notion d'« environnement de contrôle ».

Dans la NEC 2013, la Cour des comptes a salué l'effort de déploiement du CIC en matière de pilotage et de gouvernance

Mais des zones de risques subsistent :

- **Risques organisationnels** liés à la multitude des acteurs de la chaîne RH-Paye (organisations diverses retenues selon les académies, présence de nombreux acteurs de saisie de proximité) ;
- Des **mécanismes d'auto-évaluation** des dispositifs de CIC jugés encore trop faibles et non utilisation de l'outil EMR ;
- Un **reporting artisanal** (tableurs EXCEL).

⇒ La maîtrise de ces « risques » fait naturellement partie des enjeux des coordonnateurs-paie et des référents CIC. Ils ne sont cependant pas encore analysés d'un point de vue collectif, et/ou traités par des référentiels de CIC.

Dans ce contexte, plusieurs chantiers se sont mis en place dès le début de cette année pour :

- Formaliser et coter les **risques organisationnels** ;
- Elaborer des modèles d'**organigrammes fonctionnels**, de suivi des habilitations, des délégations de signature ;
- Engager une réflexion sur le déploiement de l'**EMR** sur le macro-processus des rémunérations ;
- S'agissant du **reporting**, un système d'information a été testé dans six académies et doit être généralisé courant 2014-2015 (outil G2P).

Les **risques organisationnels** ont été identifiés au cours d'un atelier avec quelques représentants d'académies (20 mai 2014):

- Au niveau de l'administration centrale :
 - circulation de l'**information à destination des services** ;
 - refonte de l'intranet de la DAF (plus d'accès à la base documentaire).
- Au niveau académique :
 - Définition de la **gouvernance académique** (le référent promoteur doit être au bon niveau afin de mobiliser les acteurs RH) ;
 - Définition des **rôles entre les services et la coordination paye** : élaboration des fiches de procédures métiers, difficulté pour définir la frontière entre les questions purement RH (service de gestion) des questions relatives au processus GA-Paye (coordination paye) ;
 - **Compétences et ressources** : élaboration des requêtes BO, réflexion sur leur mutualisation au niveau national.

Périmètre des risques organisationnels au niveau académique :

⇒ Au niveau des **gestionnaires** : habilitation SI, formation métier, traçabilité des contrôles ;

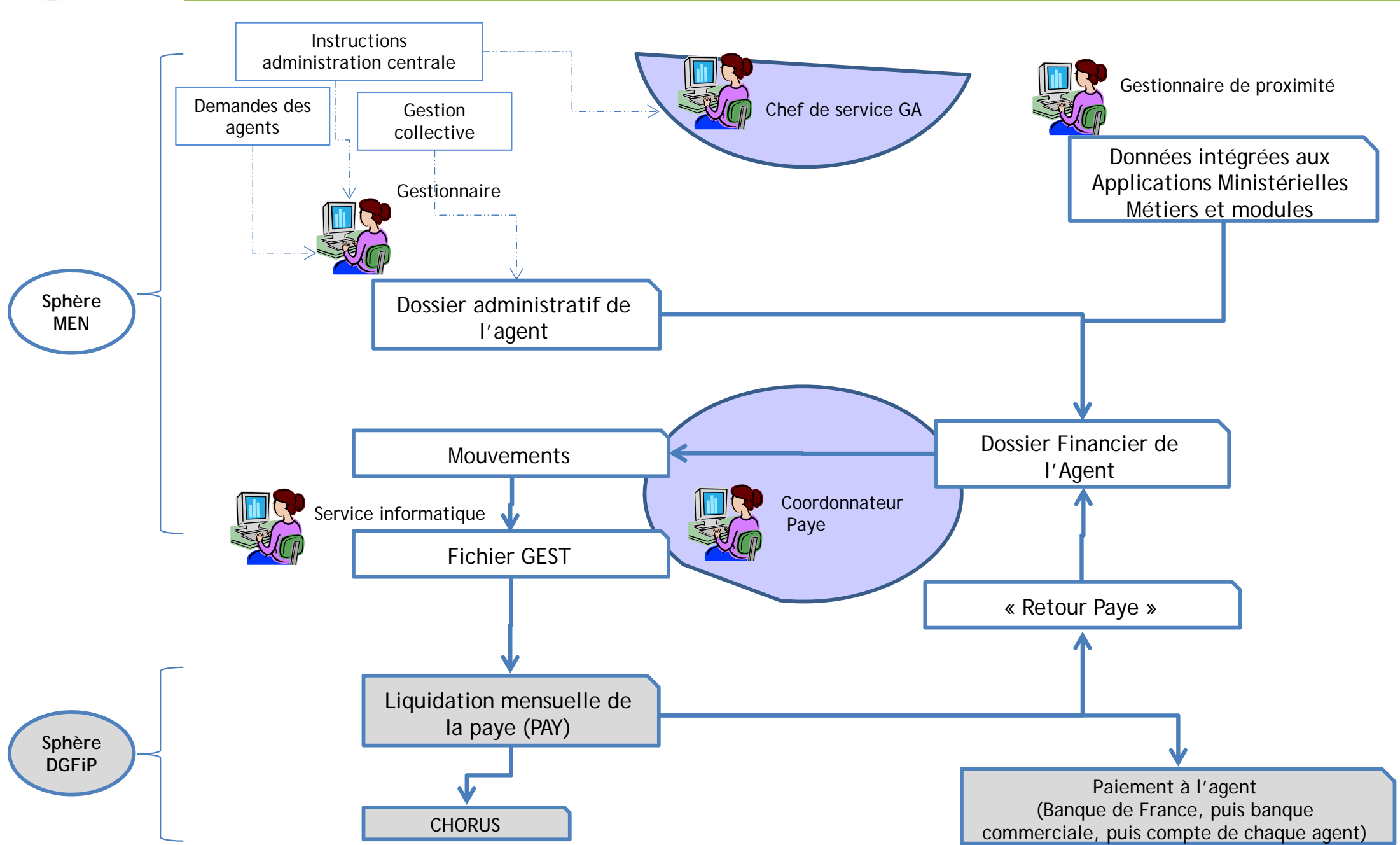
⇒ Au niveau de **l'encadrement intermédiaire** : implication dans le CIC, contrôle de supervision, circulation de l'information, habilitation SI et délégation de signature ;

⇒ Au niveau du **coordonnateur paye** : suppléance en cas d'absence (dont délégation de signature), relation avec le SLR, relation avec les ADSI, circulation de l'information ;

⇒ Au niveau des **ADSI** : suivi des habilitations SI, implication dans le CIC, développement d'outils (cf. requêtes BO)....

LA TRAJECTOIRE ACADEMIQUE POUR 2015

**Le développement de l'« environnement de contrôle »*




LA TRAJECTOIRE ACADEMIQUE POUR 2015


**Le développement de l'« environnement de contrôle »*

ACTIONS A MENER	RESPONSABLE	ECHEANCE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer l'EMR à un service au moins 	Académies	Mai 2015
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer une revue des habilitations SI. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir une fiche de bonnes pratiques pour le suivi des habilitations. ▪ Rédiger et diffuser une note consolidant l'organisation des délégations de signature. 	Administration centrale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à disposition des académies une trame d'organigramme fonctionnel simplifié. 		Fin 2014
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisation des échanges entre les différentes directions impliquées dans le processus de la GA-PAYE. ▪ Révision de la documentation indemnitaire conjointement avec le bureau DAF C1. ▪ Requêtes BO : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition pour les académies d'une requête donnée dès lors que cette dernière est prescrite en tant qu'AMR ; - Identification et mutualisation de requêtes spécifiques développées au niveau local. 		Progressivement


Présentation de l'outil G2P



Ministère de l'Éducation nationale

Connecté  Porteur de projet Test Déconnexion
06/06/2013

Application ▾ Projets ▾ Portefeuilles ▾ Aide ▾

Accueil  Configurer mon Portail

Bienvenue

Bienvenue dans NQI Orchestra !

Configuration de la Page d'Accueil
Si c'est votre première connexion à NQI Orchestra, vous pouvez configurer votre page d'accueil en cliquant sur le lien **Configurer mon Portail** sur le côté droit en haut de cette page. Cette action vous permet de sélectionner les portlets que vous souhaitez voir sur votre page d'accueil.

Votre Profil Personnel
Vous pouvez accéder à votre profil utilisateur à tout moment en cliquant sur **votre nom** dans le coin supérieur droit de toutes les pages de l'application. Vous pouvez aussi sélectionner le lien **Mon Profil** dans le **menu Application**.

Aide en Ligne
L'aide en ligne contextuelle est disponible à tout moment à partir du menu **Aide**.

Navigation
Vous pouvez à tout moment revenir à la page d'accueil en cliquant sur le **logo** en haut à gauche de la page.

Dernières tâches terminées

Il y a 8 minutes

Tâche 2 | Projet **Projet exemple 1** Responsable **Porteur de projet Test**
30 mai 2013 - 20 juin 2013 | 16 jours

Derniers attachements

Il y a 28 minutes

Porteur de projet Test a ajouté un attachement au projet **Projet exemple 1** | **Projet exemple 1**
Note de synthèse | **Fichier test.rtf**

Derniers commentaires

Il y a 15 minutes

Projet exemple 1 | **Projet exemple 1** Porteur de projet Test
Commentaire 3
Duis vehicula bibendum est, sed laoreet sapien consectetur eget. Curabitur a consectetur...



A faire


La liste est vide

Mes projets brouillons

Aucun projet brouillon

Mes projets actifs

Projet exemple 1 | **Projet exemple 1**
1 mai 2013 - 12 septembre 2013   **En cours**


33 % 

[Voir tous mes projets actifs \(1\)](#)

Mes alertes

Date | **Tâche** **Projet exemple 1 - Tâche 1**
Cette tâche devrait être **terminée** depuis **6** jour(s)

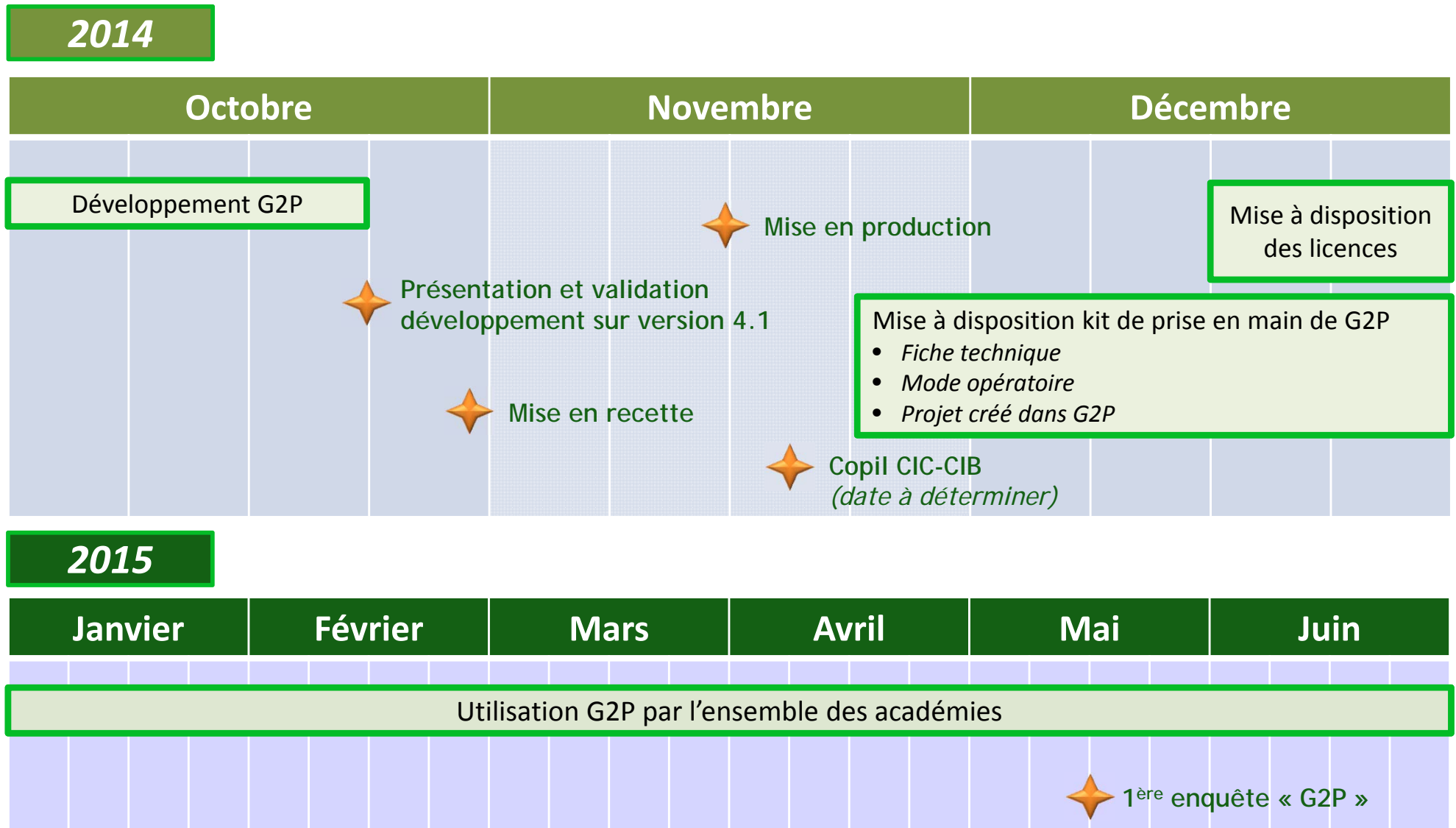
[Voir toutes mes alertes \(1\)](#)

 Prêt

NQI Orchestra Release 3.2 © Network Quality Intelligence 2003-2013

LA TRAJECTOIRE ACADEMIQUE POUR 2015

**G2P, le planning prévisionnel de déploiement*



		Thème	Animé par	Bureau
14:00 - 16:00	Ateliers	Rôle du référent promoteur (pilotage)	David LABROUSSE	DCISIF
		Communication (EPLÉ)	Laure BATALLA Catherine GAGELIN	DAF C3 DAF A3
		Contrôle d'effectivité (outils)	Laurent PELLE	DCISIF
		Formation	Marina BIHI	DCISIF
16:00 - 16:30	Restitution des ateliers			
16:30 - 17:00	Intervention de clôture			

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

